

PAIRES NORD AMÉRICANES (NAP)

Conditions spéciales pour le District 1 Sélection des paires pour la finale NAP de l'ACBL

La finale du District 1 se caractérise par le fait qu'elle est jouée en deux lieux pour chaque strate : une finale dans la partie Est du district, et une autre dans la partie Ouest. Le présent document décrit le mode de sélection des paires pour la finale nord-américaine NAP au NABC du printemps suivant.

Les finales du district seront généralement complétées à la mi-novembre. Le coordonnateur du district travaillera avec diligence avec les coordonnateurs de chaque partie du district, pour confirmer la participation des finalistes aux finales ACBL, et ensuite confirmer leur participation à l'ACBL.

Groupe A (Open)

- Le District 1 peut être représenté par trois (3) paires aux finales NAP de l'ACBL.
 - 1^{ère} position : subvention de \$700.00 par joueur de l'ACBL
 - 2^e position : subvention de \$300.00 par joueur de l'ACBL
 - 3^e position : droit de participation aux finales, sans subvention de l'ACBL
- Les années impaires des finales NAP de l'ACBL, la subvention de la 1^{ère} position est octroyée à la partie Ouest du district, et la subvention de la 2^{ème} position à la partie Est.
- Les années paires des finales NAP de l'ACBL, la subvention de la 1^{ère} position est octroyée à la partie Est, et la subvention de la 2^{ème} position est octroyée à la partie Ouest.
- L'invitation pour la 3^{ème} position est d'abord offerte à la partie du district qui a la 1^{ère} position. Si cette paire n'accepte pas l'invitation, l'invitation revient à la paire suivante de l'autre finale, en alternance jusqu'à ce qu'une paire accepte l'invitation.
- Si, pour quelque raison, aucune paire d'une partie du district ne désire participer à la finale ACBL, la place disponible sera offerte à l'autre partie du district (et la subvention le cas échéant).

Groupe B (0-2500) et Groupe C (0-500 non-maître à vie)

- Le District 1 peut être représenté par quatre (4) paires aux finales nationales NAP.
 - 1^{ère} position : subvention de \$700.00 par joueur de l'ACBL
 - 2^e position : subvention de \$300.00 par joueur de l'ACBL
 - 3^e et 4^e position : droit de participation aux finales, sans subvention de l'ACBL
- Les années paires des finales NAP de l'ACBL, la subvention de la 1^{ère} position est octroyée à la partie Est du district, et la subvention de la 2^{ème} position à la partie Ouest. Les 3^{ème} et 4^{ème} positions pour une participation sans subvention de l'ACBL sont attribuées respectivement à l'Est et à l'Ouest.
- Les années impaires des finales NAP de l'ACBL, la subvention de la 1^{ère} position est octroyée à la partie Ouest du district et la subvention de la 2^{ème} position à la partie Est. Les 3^{ème} et 4^{ème} positions pour une participation sans subvention de l'ACBL sont attribuées respectivement à l'Ouest et à l'Est.
- Si, pour quelque raison, la paire en 1^{ère} ou 2^{ème} position décide de ne pas participer aux finales ACBL, leur place sera offerte à la paire suivante de cette même partie du district, avec la subvention rattachée à cette position. Chaque partie du district suit sa liste pour sélectionner deux paires.
- Si une partie du district n'arrive pas à combler ses deux places pour les finales ACBL, la place disponible sera offerte à l'autre partie du district (et la subvention le cas échéant).

Égalité : s'il y a égalité entre une ou plusieurs paires dans une finale du district, le pointage des paires concernées sera recalculé pour les planchettes comparables pour déterminer la paire qui termine avant l'autre. Le calcul sera le suivant : +1 pour un gain, +½ pour une égalité, 0 pour une perte.

Fonds "**Grass Roots**" : le Conseil du District 1 décidera d'accorder ou non une subvention du fonds. De plus, il est possible que l'Unité des joueurs accorde une subvention aux représentants de son unité.